



Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole de DELLYS

Section Nice Cote d'Azur et Corse

Compte rendu de la réunion du 5 octobre 2012 au VOILIER  
Prochaine réunion-repas, le **Samedi 1 décembre** au **RONY'S GRILL**

**Présents :**

SCHAEFTER R.(41), CHAMPÈME (42), CANAVATE (42), SANCHEZ (46), SCHAEFTER C.(47), PINAR(48), ESCHENBRENNER(52), BALESTRIERO (53), DARNAUD(56).

**Courrier reçu :**

• **Internet :**

• **Section :**

Compte rendu de la **section LANGUEDOC-ROUSSILLON**

LEBLOND(54)

Repas du 27 septembre 2012 ou **43** convives se sont retrouvés (promo 38 a 57).

Compte rendu de la **section TOURAINÉ - ILE DE FRANCE**

ORTEGA(57)

Repas du 01 décembre 2012 à PARIS, au restaurant « Au moulin vert » à PARIS 14<sup>ème</sup>.

**Compte rendu de réunion :**

Le **noyau dur** est toujours fidèle, ses 9 anciens (ci-dessus) règlent régulièrement leur cotisation annuelle ainsi que BENITAH(54), DI COSTANZO(47), GARCIA(51), VINAY(53) soit 13 cotisants.

Grand mérite à notre ancien Christian SANCHEZ(46) présent parmi nous malgré sa maladie. Bravo et merci.

Le courrier reçu a été lu et consulté par tous les présents. L'histoire de notre école commencée dans le dernier compte rendu sera complétée au fil des comptes rendus à la demande unanime des anciens présents.

C'est Christian SCHAEFTER (47) qui sera le grand organisateur de notre repas-réunion. Merci à lui.

**Site Internet de notre association → <http://aaedellys.fr>**

Celui-ci est en ligne, notre ancien Roger POULAIN (57) le met régulièrement à jour dès que des nouvelles informations lui arrivent, vous retrouvez dans « **la vie des sections** » les différents compte rendu des sections de notre association, n'oubliez pas le livre d'or du site.

Merci Roger et bonne santé.



# PLAN D'ACCES au Restaurant

Le plan du rendez vous pour les anciens présents ou de passage sur la côte d'azur...  
Nous sommes en bord de mer méditerranée, la bienvenue a tous les anciens.



Autoroute sortie **VILLENEUVE LOUBET** puis prendre le bord de mer jusqu'au port de **SAINT LAURENT DU VAR**

Suite de l'**histoire de notre école** :

Le général de brigade du génie **HANOTEAU Louis** commandant la subdivision de **DELLYS** est prêt a renouveler son expérience de **FORT NAPOLEON** quant a la construction de cette école professionnelle.

Le terrain est trouvé, mais le budget n'est pas au rendez vous...

Aussi faut'il attendre la séance du **17 novembre 1876** (ci-jointe) a la chambre des députés sous la présidence de Mr **GREVY** pour voir enfin par un vote de 237 voix pour et 160 voix contre, dans l'attribution par l'état d'un budget a l'**ALGERIE** de 50.000 FR, pour la construction de l'**école professionnelle de DELLYS**.

Les travaux commencèrent en 1877 et se terminèrent en 1880.

L'école ouvrira ses portes le vendredi 1<sup>er</sup> octobre ou le mardi 5 octobre 1880 selon les documents d'époque? La première promotion (1880-1883) recrutée sur concours aura un nombre de 23 élèves.

Sur le chapitre 14, qui traite de la colonisation, M. Gastu (un autre Algérien), demande 50,000 fr. pour rétablir l'école professionnelle de Dellys, supprimée par la commission. M. Gastu estime que cette école est un utile moyen pour assimiler les indigènes aux Européens. Ce n'est pas l'avis de M. Lambert, qui oppose d'ailleurs à son collègue algérien des raisons surtout budgétaires.

M. de Marcère intervient alors, et insiste pour obtenir le crédit nécessaire à l'école de Dellys; M. le ministre, pourtant, ne se compromet pas, et se contenterait d'un engagement pour l'an prochain. M. Gastu, désarmé, laisse tomber son amendement; M. Victor Lefranc s'élançe, le ramasse, l'appuie de chaleureuses paroles. On lève et on baisse les mains; on se lève et on s'assied; cela ne suffit pas. Il faut voter, et l'amendement est adopté au scrutin par 237 voix contre 160.

Ici se placè un intermède comique. M. de Gasté s'élançe à la tribune, sous prétexte que l'Assemblée n'est pas en nombre. Depuis une heure, M. Gasté pointait les places vides. C'est une manie de ce vieillard. M. Grévy se fâche tout rouge et invite M. de Gasté à ne pas troubler l'Assemblée chaque jour par ses incartades, « qui nuisent à la considération de la Chambre. »

Cela a été le quart d'heure de récréation d'une séance laborieuse.

A suivre ... l'**histoire de notre école** au prochain compte rendu niçois si on y arrive...